

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 36 (1989)
Heft: 6

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

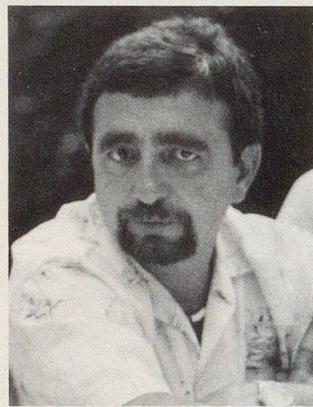
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Ceux qui font la protection civile communale»

Nom: Berthod, Prénom: Emile-Jean
Titre: Maire et Conseiller administratif délégué à la protection civile



Comment décrivez-vous votre fonction?

Après avoir conçu en matière de protection civile une politique générale sur le plan communal, il appartient au Conseiller administratif délégué de la faire partager par ses collègues de l'Exécutif et de mettre tout en œuvre pour obtenir les moyens de cette politique. Il faut aussi être personnellement convaincu de l'utilité de la PCi afin de transmettre à son Etat-Major et surtout aux incorporés eux-mêmes la motivation nécessaire à l'accomplissement de travaux dont la nécessité n'est pas encore totalement apparente.

Quel moment de la Protection civile préférez-vous?

C'est, sans aucun doute, les instants privilégiés où je suis en contact direct

avec les citoyens à l'occasion de visites ponctuelles que j'effectue lors des engagements et des exercices.

En 1988, quel événement de l'actualité vous a le plus marqué?

Le terrible tremblement de terre que l'Arménie a connu en cette fin d'année m'a fortement ébranlé et au-delà de mes sentiments de compassion ressentis envers cette population, je me pose souvent la question de l'efficacité de nos propres structures face à de telles catastrophes et je cherche à me renseigner sur les enseignements que nous devons en tirer.

Par quel moyen vous détendez-vous?

La famille et l'amitié sont des havres de paix qui constituent mon meilleur régénérateur et sans lesquels je ne conçois pas l'équilibre nécessaire à l'exécution de ma fonction politique.

Que pensez-vous du travail de l'Etat-Major de votre commune?

J'ai la chance de disposer d'un Etat-Major de Protection civile très bien structuré et constitué de gens compétents. Je n'ai donc pas de souci au niveau du fonctionnement et de l'ordonnance de la PCi.

Que pensez-vous des femmes dans la Protection civile?

Pour. Je suis résolument pour. En effet, passée la première intervention physi-

que ou de choc, la Protection civile doit avoir un rôle de maintenance de la vie quotidienne, dans les meilleures conditions possibles du moment ou de la circonstance, et la femme doit être là. Elle a incontestablement sa place dans la Protection civile. Je ne suis pas pour des femmes qui remplacent des hommes à tout prix ou vice versa mais pour la complémentarité. Nous avons chacun notre rôle à jouer et si nous le faisons ensemble nous avons la garantie de la réussite.

Comment concevez-vous l'information dans la Protection civile?

Les politiciens doivent mettre en valeur le travail de la PCi dans leurs interventions et par voie de conséquence par l'intermédiaire des médias. Les responsables politiques doivent veiller, avec les états-majors, à établir des programmes de cours instructifs et utiles. Car, c'est aussi par le phénomène du «bouche à oreilles» que l'on pourra assurer la crédibilité de la Protection civile.

Quelle découverte scientifique, ces cinq dernières années, vous semble la plus importante?

L'évolution des télécommunications et l'influence que peut avoir en ce domaine une découverte telle que la supra-conductivité qui améliorera notablement la transmission et la diffusion des connaissances humaines.

Pour quel personnage avez-vous le plus d'admiration?

Dans le monde littéraire, c'est à François Mauriac que je pense tout d'abord et pour rester dans le milieu bordelais, j'ai toujours eu une grande estime pour Jacques Chaban-Delmas et son idée de la «Nouvelle Société».

Quel progrès en mesure d'apporter une amélioration de la Protection civile souhaiteriez-vous?

Par rapport à nos voisins et aux autres nations en général, nous devons reconnaître que notre Protection civile est une grande réalisation. L'amélioration essentielle serait de pouvoir faire reconnaître, par la population de notre pays, à sa juste valeur, la réalité et la nécessité de la Protection civile.

(Ex AGPCi) □

Equipement d'abris

- Lits pour abris privés
- Lits pour personnel
- Casiers à effets
- WC à sec
- Séparations de toilettes
- Séparations de caves transformables en lits
- Etagères/Ryonnages
- Entretien d'abris

«Exposition permanente»

Autier Abri Service

2, route des Ravières
1258 Perly GE
Téléphone 022 771 19 50